

**Panissières**

# Un nouveau président à la tête de la chasse communale

**Malgré la baisse des effectifs due au manque de gibier, voire à la disparition totale pour certains, la chasse communale regroupe toutes les générations.**

La chasse communale a changé de président, Kevin Perrier a pris les rênes de l'association suite à la démission de Daniel Verne.

Ce dernier, parmi d'autres bénévoles d'associations locales, a été mis à l'honneur par la mairie pour ses bons et loyaux services.

Sous sa houlette, le regroupement des 3 chasses (Commune Panissières, Plan Meley, chez Roche) a eu lieu.

### 27 chasseurs et de moins en moins de gibier

« Nous sommes maintenant 27 chasseurs pour 1 756 ha. Toutes les générations sont au rendez-vous, explique Kevin



**Le jeune Kevin Perrier a pris la présidence de la chasse communale.** Photo Alain Blein

Perrier. Le gibier se fait rare, nous chassons dorénavant les chevreuils qui sont de moins en moins nombreux, le sanglier de passage et quelques lièvres. Pour ces derniers, nous n'arrivons pas parfois à honorer tous les bracelets qui nous sont attribués. Les perdrix

sont au compte-gouttes, les faisans sont ceux que nous lâchons. Quant aux lapins, il n'y en a plus, bien que nous ayons essayé de les réintroduire en confectionnant des garennes. Notre plus grande activité devient les battues que nous effectuons parfois avec les chas-

ses voisins comme Montchal, Cottance. Elles commencent par un café avant les consignes de sécurité. Autre activité, la chasse aux nuisibles qui eux prolifèrent, surtout les renards. Nous en sommes à 39 en à peine 1 an ».

### Des corvées de nettoyage de la nature

Un état des lieux qui n'a pas l'air de choquer à l'heure où l'on parle biodiversité. « C'est sans doute la raison pour laquelle nous sommes moins nombreux. Malgré cela, il y a une excellente ambiance entre nous. L'alcool est strictement interdit, je suis très strict sur ce sujet. Les gardes-chasses peuvent contrôler et sanctionner, ce qui est vraiment bien, se félicite le nouveau président. Nous effectuons des corvées de nettoyage de la nature dont une importante en collaboration avec la mairie. Comme nous arpentons la nature, nous savons où sont les gros

déchets. Nous avons trouvé une carcasse de voiture, d'anciens fûts d'huile rouillés remplis d'huile de vidange près d'une rivière, des bouteilles et des plastiques en grande quantité... Chaque année, ce sont plusieurs tonnes de déchets que nous récoltons. Nous avons procédé à des invitations pour faire connaître notre passion. Chaque invité est revenu enchanté et avait un regard différent sur les chasseurs. »

Cernant les manifestations, elles sont « peu nombreuses » : « Vente de bouddins, le concours de belote qui est pour le moment en attente. Un petit bémol, l'interdiction de chasser dans les communes limitrophes du Rhône, ce qui nous oblige à prendre un autre timbre. Beaucoup parmi nous prennent un permis national, ce qui augmente le coût. »

● **De notre correspondant**

**Alain Blein**

| Kevin Perrier : 07.88.14.46.66

## Grammond • Le club de football (AFPC) organise son concours de belote, le samedi 24 février

Les footballeurs de l'Avenir Football Pays de Coise organisent régulièrement des manifestations pour assurer la cohésion dans les différentes équipes, mais aussi pour recueillir des fonds pour permettre au club de bien fonctionner.

En décembre, vente d'huîtres, en janvier soirée de remise de survêtements à tous les licenciés du club. Au cours de la soirée, chaque licencié a eu droit à un album style Panini. Des images sont en vente auprès du club mais aussi dans des commerces à Grammond et dans les communes voisines.

C'est maintenant l'organisation du concours de belote qui est à l'ordre du jour. Il aura lieu le samedi 24 février, à partir de 13 h 30, à la salle de Coise. Mise : 18 € la doublette avec casse-croûte offert. 1<sup>er</sup> lot : 2 jambons ; 2<sup>e</sup> lot : 2 bons d'achat de 45 €, 3<sup>e</sup> lot : 2 magnums d'apéritif ; 4<sup>e</sup> lot : 2 bouteilles apéritif, puis saucissons, volailles. Tous les joueurs seront primés.

**Les footballeurs de l'AFPC comptent sur une importante participation au concours de belote.**

Photo fournie par l'AFPC



42A08-VI

**Vous recherchez UN REVENU D'APPOINT RÉGULIER, une activité complémentaire**

Vous êtes une personne sérieuse (H/F), matinale (entre 2 h et 7 h), assidue et autonome pour livrer le journal « LE PROGRÈS » dans la boîte aux lettres des lecteurs abonnés au portage à domicile **sur le secteur de :**

**MARCILLY-LE-CHÂTEL - MONTVERDUN**  
(véhicule personnel indispensable)

C'est un travail idéal pour une personne à la recherche d'un complément de revenus régulier (retraité, salarié, étudiant...)

Merci de nous contacter dès maintenant au **07 84 25 74 58**

389545600

## Sainte-Foy-Saint-Sulpice • La maison de retraite intercommunale ouvre ses portes

Financée par la commune de Pommiers-en-Forez, Bâtir et Loger et, pour les équipements par la Carsat, le Département et la MSA, la Marpa du Prieuré (1), association présidée par Henri Cherblanc maire de Pommiers, a ouvert ses portes. Son coût total approche les 3 millions d'euros. À ce jour, 7 résidents, sur les 24 places disponibles, sont installés dans les logements individuels de 33m<sup>2</sup>. Ils sont ligériens mais pas encore originaires des communes partenaires : Pommiers-en-Forez, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Nervieux et Bussy-Albieux dont les habitants sont prioritaires. « Toute personne de 60 ans ou plus, en autonomie moyenne (nécessitant de l'aide pour l'hygiène ou les repas) peut déposer un dossier de demande. Le tarif mensuel moyen est de 1.350 euros, avec les charges et une téléassistance, mais sans les repas, la lingerie ou le ménage. Les résidents peuvent préparer leurs repas ou se faire livrer, employer des prestataires extérieurs ou leur entourage », explique Pauline Delorme, la responsable.

« La Marpa du Prieuré n'est pas médicalisée, elle permet aux résidents d'y vivre comme à la maison sans être dans la solitude mais en gardant une indépendance de visites, de sorties et leurs habitudes », précise Jean-Luc Souzy, trésorier adjoint et référent pour Sainte-Foy-Saint-Sulpice.

(1) Marpa : Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie.



**Les 22 logements individuels de 33m<sup>2</sup> ont une chambre séparée de la partie vie et une ouverture indépendante sur la terrasse.**

Photo fournie par Pauline Delorme